



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Retard des travaux de mise à 2x2 voies RN 141 entre Angoulême et Limoges

Question orale n° 301

Texte de la question

Mme Caroline Colombier interroge M. le ministre auprès du ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, chargé des transports, sur les travaux de mise à deux fois deux voies de la RN 141 / Centre Europe Atlantique entre Angoulême et Limoges. Fin 2024, lors du comité de pilotage, l'État a annoncé qu'un tronçon de plus d'un kilomètre resterait à deux fois une voie à hauteur de la commune de Chasseneuil-sur-Bonnieure en Charente mais aussi que l'aire de repos prévue à proximité de la commune de Nieuil ne serait pas mise en service avant 2030. Pourtant promise depuis plusieurs années et sans cesse repoussée, la fin des travaux sur cet axe de circulation essentiel pour toute une région ne semble jamais voir le jour. Aussi, elle lui demande si le Gouvernement compte tenir ses engagements envers les Charentais et les collectivités et notamment au sein du contrat de plan État-région 2023-2027.

Données clés

Auteur : [Mme Caroline Colombier](#)

Circonscription : Charente (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 301

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 mars 2025](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 mars 2025](#)